

"L'ENGAGEMENT COMMUN" DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS NLPNL

La Programmation Neuro-Linguistique permet de mieux comprendre comment un être humain construit subjectivement l'expérience qu'il a du monde, des autres et de lui-même et comment il peut, s'il le veut, transformer et enrichir cette expérience.

Outre le développement personnel que sa pratique peut apporter et sans prétendre former en soi à un métier, la Programmation Neuro-Linguistique trouve ses applications dans toutes les activités qui mettent en œuvre la communication entre les personnes, offrant ainsi un atout supplémentaire aux personnes déjà compétentes dans ces domaines professionnels.

Par ses concepts, ses techniques et ses applications, la Programmation Neuro-Linguistique touche ainsi à la personne elle-même.

C'est pourquoi, au-delà des règles déontologiques pouvant exister dans leurs activités ou professions respectives, chaque personne, en adhérant à une Association NLPNL souscrit aux engagements suivants.

Engagement concernant les personnes

- Respecter dans ses paroles et comportements la dignité, l'intégrité et l'autonomie des personnes.
- Conduire des interventions qui respectent l'adhésion et l'écologie des personnes physiques et morales en faveur desquelles ces interventions sont menées.
- Refuser toute intervention que l'on estimerait hors de notre éthique.
- Respecter la règle de confidentialité.
- Observer une position de réserve et de décence en ce qui concerne :
 - sa propre présentation
 - ses propositions de service
 - l'information au public
 - ses collègues et ses groupes d'appartenance.

Engagement concernant les compétences

La compétence dans l'utilisation de la Programmation Neuro-Linguistique fait partie des moyens nécessaires pour tenir l'engagement vis à vis des personnes.

Ainsi chaque membre s'engage

- à respecter les standards, codes ou chartes définis par NLPNL
- à respecter dans ses interventions le niveau de compétence correspondant à la certification obtenue.
- à actualiser régulièrement ses connaissances

Les certifications en Programmation Neuro-linguistique, actuellement reconnues sur le plan international et par NLPNL sont les suivantes :

**Praticien,
Maître-Praticien,
Enseignant.**

Les Praticiens et Maîtres-Praticiens ont la possibilité de mettre en œuvre les concepts et les techniques de la Programmation Neuro-Linguistique dans leurs domaines d'activité.

Les Enseignants, en plus des compétences des Praticiens et Maîtres-Praticiens, ont seuls compétence à conduire des formations avec certifications en Programmation Neuro-Linguistique.

Engagement vis à vis de NLPNL

Par le présent engagement, chaque adhérent à une Association NLPNL s'engage :

- à respecter et à faire respecter les statuts et le Règlement intérieur de son Association et à contribuer à l'atteinte des objectifs qui y sont définis,
- à respecter et à faire respecter toutes les règles communes aux Associations membres de la Fédération NLPNL, édictées par cette dernière.

Nom :

Prénom :

Association :

KRAMER
Pamélie
AGAPÉ & Co .

date :

signature :

Janvier 2010 .
Bo . .
